

DOMAINE DROIT

MASTER mention Droit Privé et Public

Spécialité M2 Professionnelle Droit des Biotechnologies

Responsables du M2 : Nicolas Mathey, Aude Bertrand-Mirkovic, Florence Laroche-Gisserot
Contact Inscription M2 : Renée Le Toux ☎ : 01.69.47.70.70 E-mail: renee.letoux@univ-evry.fr

Objectifs et Particularités de la formation

La **spécialité droit des biotechnologies** a pour objectif de former des juristes spécialistes capables de répondre aux défis nouveaux des biotechnologies.

Les biotechnologies suscitent de nouvelles activités de recherche, de production, de diffusion et de commercialisation. Elles se développent dans un cadre juridique complexe, issu des droits français, européen et international. Elles s'inscrivent au cœur de débats éthiques et philosophiques.

Les progrès de la recherche sur le vivant bouleversent ainsi profondément les cadres de la réflexion juridique traditionnelle : ils exigent non seulement de solides connaissances juridiques, mais une formation couvrant tous les domaines concernés par les biotechnologies.

Le **droit des entreprises de biotechnologie** ne doit en outre pas être négligé. La spécialité *droit des biotechnologies* doit ainsi familiariser les étudiants avec les structures juridiques propres aux entreprises de biotechnologies, avec leurs modes de financement, les formes et modalités de recueil des consentements exigés avec les enjeux de leurs responsabilités, ainsi qu'avec le droit de la protection des inventions (brevets).

Cette *spécialité de master* s'impose plus qu'ailleurs sur le site de l'Université d'Evry Val d'Essonne. La proximité du Génomole d'Evry, ainsi que de très nombreuses entreprises oeuvrant dans le domaine des biotechnologies, en fait le creuset idéal de la rencontre de l'excellence juridique et scientifique.

Conditions d'admission

L'étudiant doit être titulaire d'un Master 1 ou maîtrise en droit, ou diplôme équivalent. L'admission se fait sur dossier et sur validation d'acquis de l'expérience.

Les dossiers de candidatures sont à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site – www.univ-evry.fr et doivent être retournés **avant le 15 septembre**.

Débouchés

Il convient d'insister sur l'étendue des secteurs économiques offrant des débouchés aux étudiants diplômés du Master 2 Droit des biotechnologies. Le débouché principal est le secteur de la **santé** et secteur **pharmaceutique**, médical. Il ne faut pas négliger les débouchés dans le secteur des établissements et organismes de santé. Ces débouchés peuvent notamment convenir aux étudiants ayant suivi un cursus à dominante droit public.

Tout aussi importants seront les débouchés dans le secteur de l'**agroalimentaire** par exemple. De manière moins importante, le secteur des assurances et des entreprises liées au financement (sociétés de capital risque). Enfin, les conseils de ces entreprises (**avocat** et **conseil en propriété intellectuelle**) auront besoin de collaborateurs spécialisés dans ces matières très particulières.

Il n'est pas exclu que certaines vocations pour la **recherche juridique** naissent au cours de cette ultime année du cursus universitaire. Un étudiant pourrait ainsi entreprendre une thèse, notamment dans le cadre de conventions CIFRE.

**Programme des enseignements M2
Spécialité Droit des biotechnologies**

Une formation pratique destinée à former des juristes spécialisés dans le droit des biotechnologies exerçant en entreprise, dans des organismes de recherche ou en cabinet. Une formation unique encadrée par des universitaires et des praticiens de haut niveau.

LE DROIT DE LA RECHERCHE BIOTECHNOLOGIQUE

La recherche est encadrée juridiquement dans un double souci de favoriser l'innovation tout en respectant la personne et l'environnement.

Cours

Bioéthique & régulation des biotechnologies
Droits & libertés fondamentaux
Droit de la santé et du médicament

Séminaires

Éléments de biologie
Droit médical
Réglementation de la recherche

LE DROIT DE LA DECOUVERTE BIOTECHNOLOGIQUE

Le particularisme de la découverte biotechnologique justifie un régime de protection juridique adapté et complexe.

Cours

Droit du vivant
Droit comparé des biotechnologies

Séminaires

Propriété intellectuelle et biotechnologies

LE DROIT DE L'ENTREPRISE BIOTECHNOLOGIQUE

L'entreprise qui assure l'exploitation de l'invention biotechnologique a des besoins de financement importants, variés et souvent originaux.

Séminaires

Responsabilité civile et assurances des activités biotechnologiques
Financement des activités de biotechnologie

Droit des sociétés et du financement

Appel à la générosité publique

Anglais

STAGE

Un stage de 2 mois donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage.